

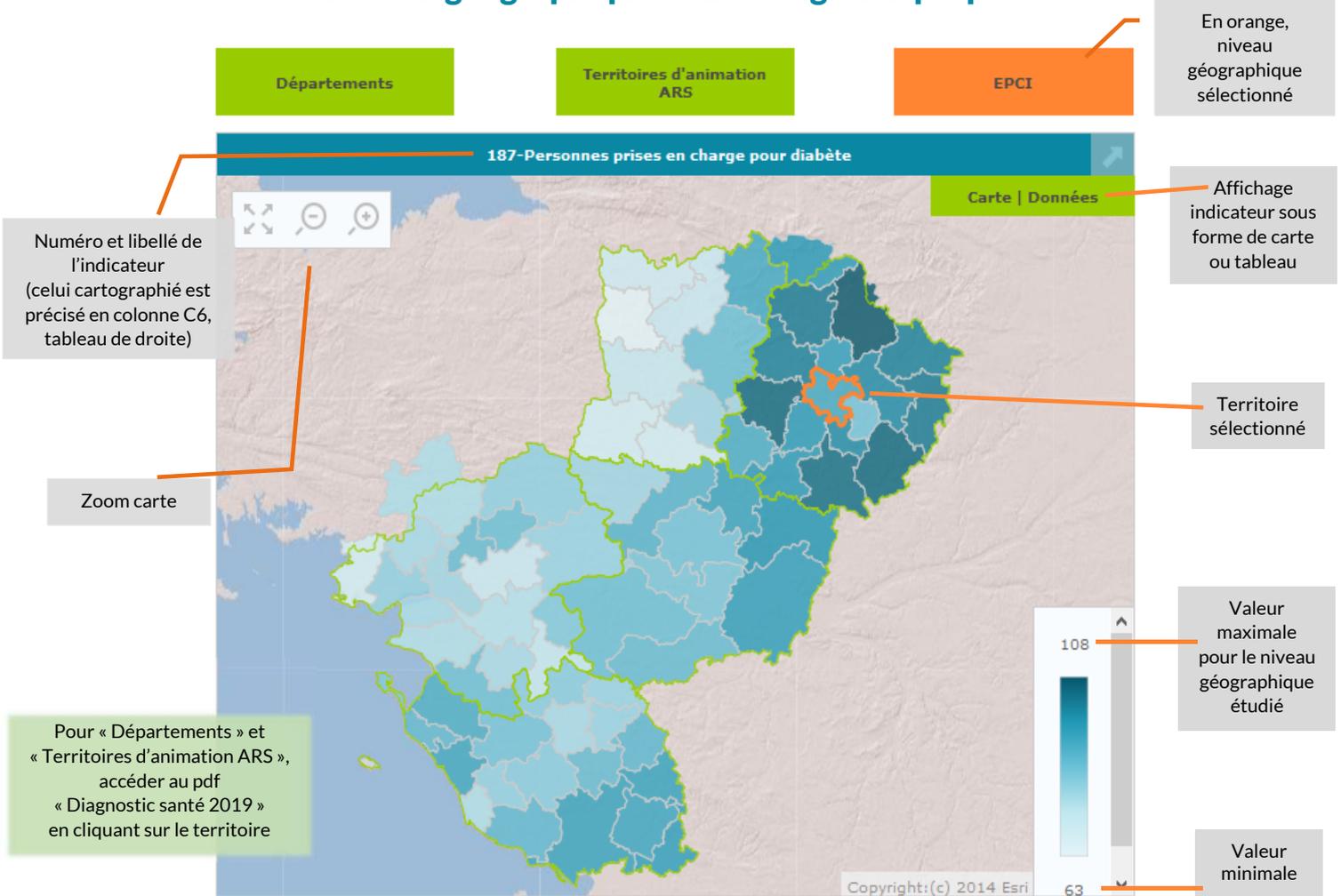


250 indicateurs régulièrement actualisés sur la **démographie**, l'**environnement social et physique**, l'**état de santé**, l'**offre de soins et d'accompagnement** en Pays de la Loire, sélectionnés et produits par l'ARS et par l'ORS.

3 niveaux géographiques d'interrogation : EPCI, territoires d'animation de l'ARS, départements.

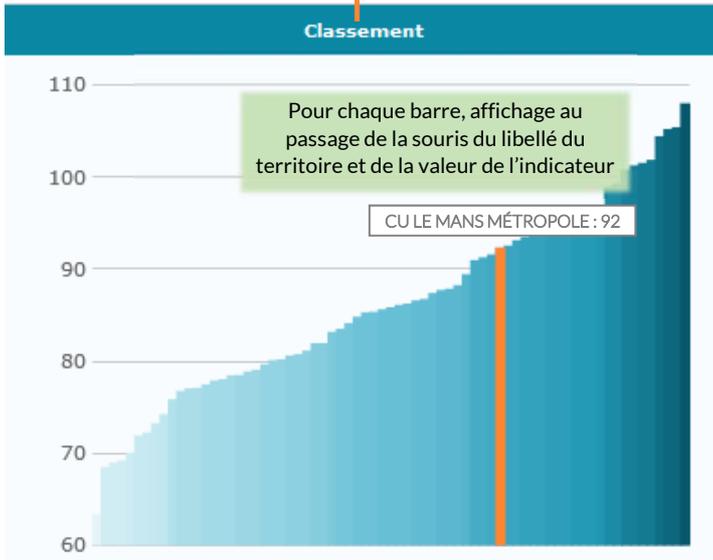
www.orspaysdelaloire.com/PISSTER

3 niveaux géographiques d'interrogation proposés



Valeurs de l'indicateur (C6) pour l'ensemble des territoires, ordonnées par ordre croissant

Légende tableau de droite (cf. précisions page 4)



- Situation du territoire *
- Situation significativement plus favorable que la moy. nationale
- Situation non significativement différente de la moy. nationale
- Situation significativement moins favorable que la moy. nationale
- ▲ Hausse marquée
- ▲ Hausse modérée
- ▼ Baisse modérée
- ▼ Baisse marquée
- ➔ Relative stabilité
- | Pays de la Loire
- | France métropolitaine
- Q0-Q1
- Q1-Q3
- Q3-Q4

Téléchargement du mode d'emploi	Précisions méthodologiques	Copie du lien hypertexte	Correspondance territoires/communes Fichier excel	Ensemble des valeurs des indicateurs PISSTER Fichier excel
Mode d'emploi	Sources, méthode	Partager	Zonage	Télécharger les données

Libellé du territoire

CU LE MANS MÉTROPOLE

Cliquer sur l'indicateur pour voir sa représentation cartographique

Évolution en taux de croissance annuel moyen

Indicateur cartographié et de comparaison

Libellé (C1-C2)	Effectif (C3)	Taux (C4)	Évolution annuelle (C5)	Indicateur (C6)	Pays de la Loire (C9)	France métrop. (C10)	Min. (C7)	Comparaison	Max. (C8)
Numéro et libellé de l'indicateur	Effectif de personnes, décès, professionnels	Taux brut		Valeur territoire étudié	Valeur régionale	Valeur nationale	Valeur minimale pour le niveau géographique étudié	Graphique avec positionnement des territoires par rapport à la moyenne nationale	Valeur maximale pour le niveau géographique étudié

F3- PRINCIPAUX PROBLÈMES DE SANTÉ / Diabète									
187-Personnes prises en charge pour diabète	10 362	5,1	nc	92	84	100	63		108
F4- PRINCIPAUX PROBLÈMES DE SANTÉ / Maladies de l'appareil respiratoire									
F7- PRINCIPAUX PROBLÈMES DE SANTÉ / Troubles mentaux et du comportement, suicide									
194-Personnes prises en charge pour troubles mentaux et du comportement	8 640	5,0	nc	132	93	100	59		157
195-Personnes ayant un traitement psychotrope, hors pathologies	18 193	10,6	nc	111	99	100	83		117
199-Mortalité par suicide	48	0,2	→	157	132	100	81		255
G1 - OFFRE DE SOINS ET ACCOMPAGNEMENT / Soins de premier recours									
G2 - OFFRE DE SOINS ET ACCOMPAGNEMENT / Personnes en situation de handicap									
G3 - OFFRE DE SOINS ET ACCOMPAGNEMENT / Personnes âgées									
DÉFINITION de l'indicateur cartographié (Cf. Aide pour précisions et précautions d'interprétation)									
187-Personnes prises en charge pour diabète (au moins 3 délivrances d'antidiabétiques oraux ou d'insuline au cours d'une année - 2015 ou 2016 -, ou au moins une hospitalisation pour diabète ou complication d'un diabète sur la période 2015-2016, ou ALD en cours pour diabète en 2016), tous régimes : Effectif (C3) Taux brut, % (C4) Indice comparatif, base 100 : France métrop. (C6). Source : SNDS-DCIR (Cnam).									

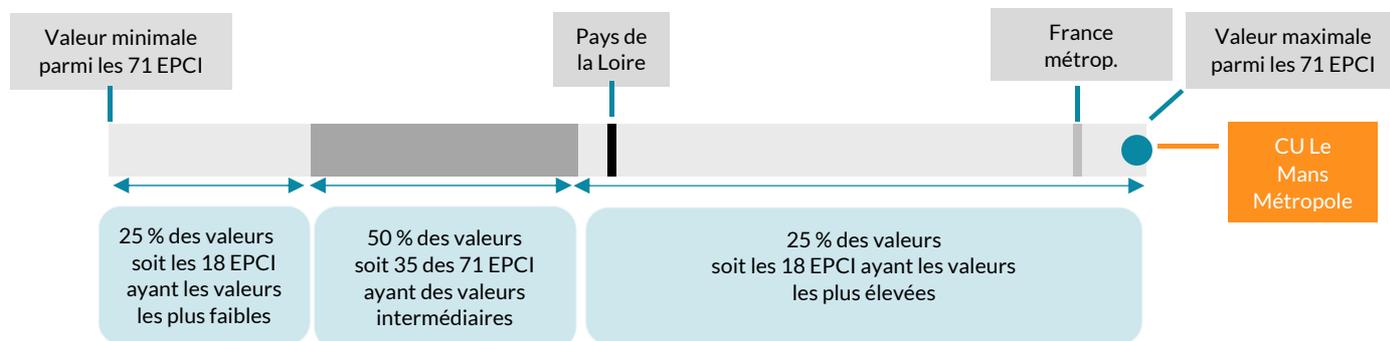
Définition et source de l'indicateur cartographié, précisions concernant les données présentées dans les colonnes

Comment lire les indicateurs et le graphique de comparaison ?

Exemples pour le territoire CU Le Mans Métropole (EPCI)

Exemple 1 - Familles monoparentales (indicateur 20)

Effectif (C3)	Taux (C4)	Évolution annuelle (C5)	Indicateur (C6)	Pays de la Loire (C9)	France métrop. (C10)	Min. (C7)	Comparaison	Max. (C8)
9 295	Cf. C6	+3,0%	10	7	9	5		10



En 2015, la population de la CU Le Mans Métropole compte 9 295 familles monoparentales (C3). Cet effectif représente 10 % de ménages de ce territoire (C4 et C6).

Entre 2010 et 2015, le taux de familles monoparentales a augmenté en moyenne de 3,0 % par an (C5).

Les Pays de la Loire comptent 7 % de famille monoparentales (C9), la France métropolitaine 9 % (C10). Le taux de familles monoparentales varie, selon les 71 EPCI de la région, de 5 % (minimum, C7) à 10 % (maximum, C8). Le taux de familles monoparentales dans la population de la CU Le Mans Métropole est donc supérieur à la moyenne régionale et à la moyenne nationale. Il est le plus élevé des 71 EPCI de la région. Le graphique illustre ces comparaisons et variations.

Exemple 2 - Mortalité prématurée - deux sexes (indicateur 79)

Effectif (C3)	Taux (C4)	Évolution annuelle (C5)	Indicateur (C6)	Pays de la Loire (C9)	France métrop. (C10)	Min. (C7)	Comparaison	Max. (C8)
356	2,2	→	109	98	100	71		135

Sur la période 2011-2015, en moyenne 356 habitants de la CU Le Mans Métropole, âgés de moins de 65 ans, sont décédés chaque année (C3). Ce qui représente 2,2 décès annuels pour 1 000 habitants de la CU âgés de moins de 65 ans (C4).

Entre les périodes 2000-2004 et 2011-2015, le taux de mortalité prématurée est resté globalement stable (C5 : →).

La comparaison de la situation de la CU Le Mans Métropole avec celle des autres EPCI, des Pays de la Loire et la France repose sur un indice comparatif (IC) de mortalité (C6 à C10). Cet indice est calculé en faisant le rapport entre le nombre de décès prématurés effectivement observé parmi les habitants du territoire, et le nombre de décès prématurés que l'on obtiendrait si la population de ce territoire présentait des taux de mortalité par classe d'âge identiques à ceux de la population française. Cette méthode permet de "gommer" l'impact d'éventuelles différences de structure par âge entre la population de la CU Le Mans Métropole et celle de la France.

L'IC de la CU Le Mans Métropole est de 109 (C6), supérieur à l'IC de la France qui par définition est égal à 100 (C10). La mortalité prématurée dans la population de la CU Le Mans Métropole est donc, à structure par âge identique, supérieure de 9 % à la moyenne nationale. La pastille rouge ● signifie que cet écart avec la moyenne nationale est statistiquement significatif. La situation de la CU Le Mans Métropole pour cet indicateur est donc significativement moins favorable que la moyenne nationale.

L'IC varie de 71 à 135 selon les 71 EPCI de la région (C7, C8). Avec un IC à 98 (C6), les Pays de la Loire présentent une mortalité prématurée inférieure de 2 % à la moyenne nationale. Le graphique illustre ces comparaisons.

Exemple 3 - Personnes prises en charge pour maladie cardiovasculaire (indicateur 180)

Effectif (C3)	Taux (C4)	Évolution annuelle (C5)	Indicateur (C6)	Pays de la Loire (C9)	France métrop. (C10)	Min. (C7)	Comparaison	Max. (C8)
11 628	6,8	nc	91	94	100	82		116

nc : non calculé

En 2016, 11 628 habitants de la CU Le Mans Métropole, relevant du régime général (sections locales mutualistes comprises), ont été pris en charge pour une maladie cardiovasculaire (C3), soit 6,8 % des habitants de ce territoire relevant de ce régime (C4). La comparaison de la situation de la CU Le Mans Métropole avec celle des autres EPCI, des Pays de la Loire et la France repose sur un indice comparatif (IC) de prise en charge (C6 à C10). Cet indice est calculé en faisant le rapport entre le nombre d'habitants du territoire effectivement pris en charge, et le nombre d'habitants pris en charge que l'on obtiendrait si la population de ce territoire présentait des taux de prises en charge par classe d'âge identiques à ceux de la population française. Cette méthode permet de "gommer" l'impact d'éventuelles différences de structure par âge entre la population de la CU Le Mans Métropole et celle de la France.

L'IC de la CU Le Mans métropole est de 91 (C6), inférieur à l'IC de la France qui par définition est égal à 100 (C10). Le taux de personnes prises en charge pour maladie cardiovasculaire dans la population de la CU Le Mans Métropole est donc, à structure par âge identique, inférieure de 9 % à la moyenne nationale. La pastille verte ● signifie que cet écart avec la moyenne nationale est statistiquement significatif. La situation de la CU Le Mans Métropole pour cet indicateur est donc significativement plus favorable que la moyenne nationale.

L'IC varie de 82 à 116 selon les 71 EPCI de la région (C7, C8). Avec un IC à 94 (C6), les Pays de la Loire présentent une prévalence inférieure de 6 % à la moyenne nationale. Le graphique illustre ces comparaisons.

Exemple 4 - Médecins généralistes libéraux "désinstallés" depuis 5 ans » (indicateur 214)

Effectif (C3)	Taux (C4)	Évolution annuelle (C5)	Indicateur (C6)	Pays de la Loire (C9)	France métrop. (C10)	Min. (C7)	Comparaison	Max. (C8)
56	Cf. C6	nc	29	25	23	0		71

nc : non calculé

56 médecins généralistes libéraux qui exerçaient sur la CU Le Mans Métropole en juin 2014 se sont "désinstallés" entre juin 2014 et juin 2019 (C3). Cela correspond à 29 % du nombre total de médecins exerçant sur le territoire en juin 2014 (C4 et C6).

Cette proportion s'élève à 25 % dans les Pays de la Loire (C9) et à 23 % en France métropolitaine (C10). Elle varie, selon les 71 EPCI de la région, de 0 % (minimum, C7) à 71 % (maximum, C8). La proportion de médecins « désinstallés » dans la CU Le Mans Métropole est supérieur aux moyennes régionale et nationale. Le graphique permet d'illustrer ces comparaisons.

Contact

► ARS Pays de la Loire · Direction de l'Appui à la Transformation et de l'Accompagnement, Département Veille, Observation et Analyses · 02.49.10.42.88 · ars-pdl-voa@ars.sante.fr

► ORS Pays de la Loire · 02.51.86.05.60 · accueil@orspaysdelaloire.com